

CHAPITRE 4

L'ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION

HUMANITAIRE

"31 FRANCE CAMEROUN"

I - QUELQUES INFORMATIONS :

- A l'image de son conseil d'administration, l'association humanitaire "31 FRANCE CAMEROUN" regroupe en son sein des adhérents Français et Camerounais.

- Siège social actuel: 83, chemin de Boudou
31140 Launaguet

- Contact: Tel: 05-61-70-78-85
e-mail: fr-cameroun31@tiscali.fr

- N° compte bancaire:

- "31 FRANCE CAMEROUN" a créé au Cameroun une antenne nommée "CAMEROUN 31 FRANCE" pour gérer son action sur place et se mettre en conformité avec la législation locale. Le siège social de cette antenne est joignable à l'adresse suivante:

BP 3665 Bonabéri-Douala
CAMEROUN

Tél: (237) 39-02-74

- Adresse de l'Ambassade du Cameroun en France:

73, rue d'Auteil
75116 Paris

Tél: 01-47-43-98-33

- Il existe aussi un consulat du Cameroun au:

168, Bld rabatou
13010 Marseille

Tél: 04-91-80-00-55

II - NOS OBJECTIFS :

1- LE DON MATERIEL: Il s'agit de récolter des biens matériels en France pour les acheminer au Cameroun dans le but d'aider des gens dans le besoin. Les bénéficiaires ici peuvent être des personnes physiques ou des institutions comme les hôpitaux, les écoles, les associations de quartiers, etc. Ainsi, les biens que nous recherchons sont divers: Vêtements, chaussures, médicaments, matériel médical, matériel scolaire, matériel de bureau, etc. Parfois, ce qui peut sembler dérisoire ici peut s'avérer d'une importance capitale là-bas.

2 - LA FORMATION: "31 FRANCE CAMEROUN" envisage de former quelques jeunes à des métiers comme la couture, la mécanique, la sculpture ou même l'informatique. Le but ici est de donner une chance d'avenir aux plus défavorisées. Pour cela, nous comptons signer des contrats avec des professionnels locaux à qui nous les confierons en échange de la livraison des équipements nécessaires. Le cadre juridique dans lequel nous envisageons organiser cette formation sur le tas est explicité dans le document ci-dessous:

CADRE JURIDIQUE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

L'un des objectifs de l'Association '31 FRANCE - CAMEROUN' est la formation professionnelle d'un certain nombre de camerounais à divers métiers.

Pour réaliser cet objectif l'Association sera amenée à conclure des contrats par l'intermédiaire de son antenne locale, avec des entreprises ou des Sociétés installées au Cameroun

Le contrat de formation ou d'apprentissage suppose une relation triangulaire impliquant l'association, l'apprenti et l'entreprise (ou la société assurant la formation).

La rédaction de ce contrat devra tenir compte des éléments suivants:

I/ SUR LA RELATION ENTRE L'ASSOCIATION ET L'APPRENTI

- C'est l'Association qui choisit l'apprenti sur la base de critères notamment sociaux et de la volonté de ce dernier de suivre la formation qui lui est proposée.
- Préalablement à sa formation, l'apprenti devra s'engager par écrit à former à son tour, d'autres personnes qui lui seront proposées par l'association lorsqu'il en sera jugé apte.
- L'association quant à elle s'occupera d'installer l'apprenti à l'issus de sa formation.

3 - L'APPORT DE PROJETS DE DEVELOPPEMENT:

Imaginons par exemple que pour un kilogramme de fèves de cacao séché vendu au cours mondial de 50F, les producteurs camerounais qui se tuent à la tâche avec des moyens rudimentaires n'en touchent que 3F. Leur apporter par exemple des méthodes d'organisation coopérative et leur construire des silos de stockage peut considérablement améliorer leurs conditions de vie et en faire de meilleurs partenaires commerciaux.

On peut aussi penser à faire construire des puits d'eau potable dans certains villages qui en ont besoin , cela éviterait bien des maladies.

Nous avons une pléthore d'exemples de ce genre.

4 - L'ORGANISATION D'ACTIONS D'ENVERGURE:

Ici, il est question de trouver des institutions ou des professionnels spécialistes dans des domaines précis pour conduire des opérations de grandes tailles à mener au Cameroun. Par exemple, avec l'encadrement et les moyens matériels de la Protection Civile de France , il est possible d'aller jusque dans les villages les plus reculés du pays pour opérer, soigner ou vacciner des gens qui n'ont pas accès aux soins médicaux depuis longtemps. Il est ainsi possible de sillonner ce pays et de faire des milliers de gens heureux.

III - NOS MOYENS :

Pour ainsi dire, nous n'avons rien pour le moment à part notre détermination. Toutes nos réalisations du moment ont été financées par les cotisations de nos adhérents, et surtout, par l'effort personnel des membres du conseil d'administration. Une situation qui ne peut perdurer.

La mairie de Launaguet a gracieusement mis un local à notre disposition: La mairie annexe des sables, sis au 83, chemin de boudou. Nous en avons fait notre siège social, nous y tenons nos réunions et y stockons le matériel destiné au Cameroun. Mais étant donné qu'il ne nous est pas exclusif, cela rend notre organisation délicate, notamment au niveau des médicaments que nous ne pouvons laisser librement là-dedans au risque d'être pris et utilisés n'importe comment. Ce qui engagerait une trop grande responsabilité pour nous.

De surcroît, nous ne pouvons y installer un bureau permanent avec téléphone, fax ,ordinateur, etc.

IV - NOS BESOINS :

Nous venons de dire dans la partie précédente que nous n'avons encore rien. Donc en fait, il nous faut tout:

- Un local exclusif pour mieux organiser notre activité et mieux stocker tous les biens avant leur acheminement.
- Du matériel de bureau avec téléphone , fax, ordinateur, etc, afin de mieux assurer les contacts et gérer toute l'activité. Ce besoin précis est aussi réel pour notre antenne locale au Cameroun.
- Des subventions pour nous aider à assumer les frais de fonctionnement et surtout ceux du transport du matériel au Cameroun.

- Des médicaments ,du matériel médical, scolaire, de bureau, des vêtements,des chaussures, etc, pour être expédiés.

- Des partenaires institutionnels pour nous accompagner dans tout ou partie de notre action: Des sociétés de transport pour nous faciliter l'acheminement, la Protection Civile de Toulouse pour organiser avec nous une opération médicale d'envergure au Cameroun, les mairies, le Conseil Régional, le Conseil Général pour des subventions et pour nous accompagner dans certaines réalisations précises.

- Des adhérents pour les cotisations et pour la solidarité, des donateurs bienfaiteurs, des volontaires pour la confection des colis et pour certaines autres actions.

Cette action de solidarité de l'association humanitaire "31 FRANCE CAMEROUN" rentre parfaitement dans l'esprit de la coopération que définit le gouvernement aujourd'hui,c'est-à dire : Essayer d'aider les Africains autant que possible chez eux.